

1- DES INSTITUTIONS PROPICES A LA CROISSANCE

Selon D. North, « les institutions sont les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent de contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme des normes de comportement, des conventions...), et des caractéristiques de leur mise en œuvre », telles les croyances des acteurs en la nécessité de respecter certaines institutions.

Les institutions d'une société sont donc les « règles du jeu » qui structurent les échanges économiques. En ce sens, elles jouent un rôle déterminant dans la croissance, en favorisant ou en freinant le progrès technologique. Le développement d'institutions favorables aux innovations, par exemple des droits de propriété appropriés (brevets, société à capitaux anonymes, etc.), génère des incitations favorables au développement économique.

2- COMMENT LES INSTITUTIONS CONTRIBUENT-ELLES A LA CROISSANCE ?

Les arrangements institutionnels efficaces sont ceux qui permettent de résoudre les problèmes de coordination entre agents économiques.

Les institutions ont différents effets :

- Elles réduisent les coûts de transaction liés à l'échange

Le rôle des institutions consiste notamment à réduire les risques inhérents à l'échange et à stabiliser les relations. La nécessité de créer des institutions contraignant les interactions humaines découle de ce que les individus ont ne disposent que d'une information incomplète sur leurs partenaires et leur environnement. Les institutions sont là pour faciliter les comportements coopératifs et l'échange et réduire les coûts de transaction.

Certains environnements institutionnels sont donc plus efficaces que d'autres pour favoriser la croissance économique

- Elles créent des incitations favorables à l'initiative des entrepreneurs

La protection des droits de propriété est décisive si l'on veut favoriser l'investissement et l'innovation.

Ces droits de propriété stimulent l'effort économique individuel et sont donc source de croissance : la confiance dans les droits de propriété, qui assure la sécurité des transactions, l'appropriation du rendement des investissements favorise l'investissement dans le progrès technique et dans le capital humain.

Ces droits de propriété sont mieux protégés par les institutions inclusives que par des institutions exclusives.

Les institutions inclusives sont celles où le pouvoir politique est réparti de manière démocratique. Elles permettent une organisation économique où chacun peut récolter les fruits de son activité, tout le monde étant égal devant la loi.

A l'inverse les institutions exclusives ou extractives écartent le plus grand nombre du pouvoir et légitiment l'exploitation des ressources naturelles ou humaines pour le seul bien-être d'une élite.